

CE N'EST PAS FACILE ET ÇA NE PEUT PAS RAPPORTER GROS !

Jean-Louis MALANDAIN

Imaginons qu'une équipe pédagogique ou un enseignant isolé ait "inventé" une démarche didactique qui permette de résoudre un problème, grand ou petit, sur lequel achoppe la plupart des élèves ; résultat de l'expérience professionnelle et de la pratique au quotidien, une telle démarche contribuerait à réduire l'échec scolaire, souci premier des pédagogues.

Imaginons aussi que les auteurs voient dans l'informatisation un moyen commode de diffuser leur approche et d'aider ainsi leurs collègues aux prises avec les mêmes difficultés. Dans ce cas, ils songeraient tout naturellement à présenter leur projet au concours récemment ouvert par le Ministère de l'Éducation nationale ; avant même d'en avoir lu le règlement, ils verraient dans cette initiative l'occasion de confier à des spécialistes les aspects les plus sophistiqués de la réalisation informatique pour consacrer toute leur énergie (car il en faut !) à une meilleure définition des contenus.

Question : un tel projet aurait-il des chances de gagner ?

Rien n'est moins sûr !

C'est que rien ne dit dans les dispositions générales que le projet primé sera choisi en fonction d'une utilité avérée pour le système éducatif comme pourrait l'être un didacticiel répondant à un besoin unanimement exprimé par les enseignants en général ou d'une discipline en particulier. Besoins sur lesquels on n'a d'ailleurs aucune information précise puisqu'aucune enquête n'a été faite dans ce sens et que les usagers du système (enseignants, élèves, administrateurs, parents...) n'ont pas été consultés. C'est un peu comme si l'INSERM lançait un concours ouvert à tous les médecins pour rédiger un scénario de logiciels à usage médical sans mettre en avant l'impact réel sur le recul de la maladie. Et que ceux qui ne voient pas le rapport entre les deux domaines observent ce qui se passe dans les situations d'échec...

Admettons cependant que les candidats, assurés de la justesse de leur démarche, se lancent dans l'aventure. Ils devront alors veiller soigneusement à respecter la phraséologie en vigueur au moment de la rédaction. Voici quelques conseils : éviter le mot "interactivité" qui semble avoir perdu son aura et lui préférer "simulation" dont la cote est en hausse constante ; s'arranger pour placer les mots "arborescence" et "base de données", sans pourtant employer "multicritère" (à mettre en réserve pour le prochain concours) ; dire très tôt que tout est "paramétrable" et "ouvert". Bien sûr, c'est un peu gênant si le scénario proposé n'est rien de tout cela mais seulement efficace... Il faudra pourtant s'y résoudre si l'on souhaite accéder au podium !

La preuve : voilà que nos auteurs apprennent leur succès vers le 15 octobre. L'un des scénarios a même retenu l'attention particulière du jury : il s'agit d'une base de faits articulés à un moteur d'inférence tournant sous Prolog pour la grande section de maternelle. Son auteur se voit récompensé d'un MO6 qui pourra opportunément remplacer le TO7 dont l'école avait été dotée en 1984.

Satisfaits, les lauréats, qui ont donné le meilleur de leur compétence et de leur savoir faire d'enseignants pour définir les contenus, s'imaginent que les logiciels seront "réalisés et diffusés par ceux dont c'est le métier". Naïvement, ils pensent que le Ministère va prendre le relais pour mener l'opération à son terme et les laisser à la pédagogie, surtout en ce début d'année. Grave erreur ! Les scénarios sont retournés à leur propriétaire, sous pli cacheté et recommandé avec, en travers, la mention "Primé par le Ministère"... En travers est trop peu dire car, cette fois, tout se passe comme si la Régie Renault organisait un concours de scénarios de plans de voitures ouvert à tous les salariés en laissant aux lauréats le soin de se trouver un constructeur et un réseau commercial... autres que Renault !

Car c'est, apparemment, ce qui va se passer. En octobre prochain, le démantèlement des équipes spécialisées de l'Éducation nationale (comme l'ULE du CNDP) sera achevé. Il faudra se tourner vers les éditeurs privés et faire accepter son scénario primé. Mais, justement, dans son planning 87-88, Matriciel a prévu de réorienter sa production vers les jeux, nous sommes au regret de... Belic-Filthan accepterait de réaliser le produit si le Ministre en personne donnait l'assurance d'en acheter 14 000, pas moins, vous comprenez nous ne pouvons prendre le risque... Magnette, le troisième éditeur consulté, a quasiment le même scénario dans ses cartons depuis deux ans mais hésite à le sortir avant

d'avoir amorti l'édition à grands frais d'un manuel sur ce même thème, précisément, et qui se vend mal, ici on ne fait pas n'importe quoi, nous sommes tenus par les lois du marché, nous... Six mois ont passé déjà et le collègue de Fontaine-sur-Brignac ne compte plus les soirées passées à rédiger des descriptifs pour convaincre un nouvel éditeur ; il a même écrit au Canada. Bref, maintenant tout le monde est au courant de son génial projet... mais personne n'en veut. Jusqu'au jour, peut-être où il le verra apparaître dans un catalogue sous un autre nom. C'est la malédiction des inventeurs français !

Mais pourquoi diable ! Monsieur Monory, pourtant parti son de l'économie libérale, n'est-il pas allé au terme de sa logique : accorder un label à des produits éducatifs réellement efficaces issus de l'énorme potentiel de la plus grosse entreprise de France et assurer la réalisation, la diffusion et la commercialisation d'une nouvelle génération de logiciels. Des créateurs à l'Inspection Générale en passant par les réalisateurs spécialisés, tous auraient contribué à la réussite et à la rentabilisation d'une opération visant à faire reculer l'échec scolaire. Il y a gros à parier qu'on aurait trouvé des acheteurs à l'étranger pour ces brevets de réussite, jusqu'au Japon sans doute ajoutant ainsi à la panoplie de nos exportations "soft", entre les vins, la mode et les parfums.

C'est que, peut-être, Monsieur Monory n'a pas rédigé lui-même le règlement du concours et qu'il en a chargé des responsables moins préoccupés de l'échec scolaire que de régler un certain nombre de comptes avec les tenants, pas plus soucieux de la réussite scolaire, d'une autre théologie... Car il se livre parmi les patriciens de l'informatique des batailles féroces qui échappent aux praticiens de la classe, ceux qui voudraient bien utiliser cet outil pour résoudre les vrais problèmes.

Jean-Louis MALANDAIN
Régionale de Paris
(20/04/87)